



Questionnaire adressé aux candidats aux élections régionales de décembre 2015

Les réponses espérées par Vélo-écomobilité sont inscrites *en italique bleu*. A vous d'analyser les réponses des candidats.

1. Comment concevez-vous la **concertation** avec les cyclistes et les usagers des transports ?
Les comités de ligne pour les TER doivent être poursuivis et développés. C'est en travaillant en partenariat avec les usagers et leurs représentants associatifs que la Région peut améliorer réellement les trains et cars du quotidien et la mobilité de tous.
2. Pour la **desserte du Haut-Bugey**, territoire enclavé et excentré à la frontière de la région Auvergne-Rhône-Alpes :
 - Quels moyens proposez vous pour améliorer les liaisons avec Lyon ? *Nous attendons des trains supplémentaires entre Oyonnax et Bourg*
 - Avec Genève ? *Nous demandons que les trains du CAVE, le RER genevois aillent jusqu'à Nurioux*
 - Comment concevez-vous la **répartition train-autocar** ? *Les cars sont nécessaires quand il n'y a pas de voie ferrée. Ils ne doivent pas se substituer aux trains mais les compléter*
3. Comment concevez vous la collaboration avec les Autorités Organisatrices des Transports Locales ? *Pour que les transports publics soient efficaces, il faut qu'ils soient cohérents entre eux. Donc la concertation entre les différentes Autorités Organisatrices des Transports est essentielle, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui hélas !*
4. Êtes-vous favorable à une exploitation de certaines liaisons ferroviaires en **délégation de service public**, impliquant une mise en concurrence de la SNCF avec d'autres exploitants ferroviaires ? Et à quel horizon ? *Actuellement la SNCF est en situation de monopole : elle impose ses prix à la Région, réduit le nombre de trains et ses coûts sont supérieurs de 30 % à ceux de la Deutsch Bahn (équivalent de la SNCF en Allemagne). Avec la Fnaut, nous demandons que la Région procède par délégation de service public avec des appels d'offre, au lieu de signer la prochaine convention avec la SNCF sans mise en concurrence.*

5. Quelles sont vos propositions en matière de **tarification** du transport régional ? *Les prix des billets et des abonnements ne doivent pas augmenter plus vite que l'inflation. Les tarifs sociaux doivent être maintenus. Il faudra harmoniser les prix des cars départementaux (tous les trajets dans l'Ain à 2€) avec ceux des TER sans perdre de source de financement pour les transports publics.*

6. La région doit-elle participer aux **investissements** dans le secteur de la mobilité, et si oui lesquels (grands projets nationaux, modernisation d'infrastructures ferroviaires ou routières existantes, entretien des petites lignes ferroviaires, réouvertures de lignes ferroviaires périurbaines) ? Quelle répartition souhaitez-vous entre les travaux ferroviaires et routiers ? *La Région ne peut pas suppléer à toutes les carences de l'État mais elle doit investir dans les projets locaux pertinents pour une mobilité durable : création de la nouvelle ligne Lyon Turin pour le fret, rénovation des petites lignes ferroviaires comme celle du Haut Bugey, etc. Mais les routes sont de la compétence des départements. La Région ne doit pas y investir car ce serait aux dépens du ferroviaire.*

7. Que proposez-vous pour augmenter les **moyens financiers de la région** ? *La Région doit mettre en œuvre une écotaxe régionale pour les camions.*